



MESURES MUNICIPALES ET INTERCOMMUNALES

proposées par le
COLLECTIF ARRAGEOIS POUR LE CLIMAT

**NOTRE FORCE
C'EST NOTRE NOMBRE**

Collectif
arrageois
pour le
climat





Collectif arrageois pour le climat

<https://et1et2et3degres.wordpress.com/>

Collectif
arrageois
pour le
climat



PRÉAMBULE

Le présent document a été élaboré en s'appuyant sur le Pacte pour la transition (<https://www.pacte-transition.org/>) dans lequel le Collectif arrageois pour le climat s'engage. Ce document, adopté en Assemblée Générale le 13 février 2020, est une **contribution du Collectif au Pacte pour la transition**.

Dans la lutte contre le **basculement climatique**, déjà commencé (inutile de rappeler la liste des catastrophes qui en sont la conséquence), **l'échelle municipale et intercommunale est pertinente**. Selon le dernier rapport du GIEC, 50% à 70% des leviers d'action se situent au niveau local. La proximité sociale, l'ancrage territorial et l'étendue des compétences politiques sont des éléments qui permettent, à cette échelle, de développer des actions efficaces impliquant les habitants. Cela nécessite une progression importante de la démocratie communale et intercommunale.

Dans le même temps, cette action prend son plein sens uniquement en **s'articulant avec l'action au niveau global**. En fait de « transition écologique », nous transitons en réalité vers une augmentation de plus de 3°C en moyenne par rapport à l'ère préindustrielle, à la fin du siècle sur la surface du globe. Encore faudrait-il que les objectifs de la COP21 (eux-mêmes insuffisants) soient respectés, ce qui n'est pour l'instant pas le cas, ni en Europe, ni en France.

Une augmentation de 1.5°C est le maximum qui devrait être toléré pour éviter la "planète-étuve". **Il faut sortir très rapidement des énergies fossiles** et passer aux renouvelables. Ceci ne peut se faire qu'en diminuant considérablement la consommation d'énergie et donc la production et le transport de matières. Nous ne croyons pas à la prétendue « croissance verte » car il convient d'adopter un mode de production et de consommation **basé sur la satisfaction des besoins** et en finir avec le « produire pour vendre ». La définition de ces besoins doit être faite de manière collective, démocratique et avec un souci de justice sociale.

Nous préconisons des mesures qui, à la fois, bloquent ce basculement climatique, amoindrissent ses conséquences, et favorisent l'autonomie face aux chocs, sur tous les plans (énergétique, alimentaire,...).

Le nouveau mandat municipal et communautaire est le dernier pour prendre des mesures courageuses, socialement justes et efficaces, de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Si les mesures que nous proposons ne sont pas appliquées, nous devons alors parler de choses beaucoup plus désagréables dans 6 ans...



SOMMAIRE

p04

Mener une politique de sobriété, d'efficacité énergétique.

p06

Rendre les circuits commerciaux et alimentaires compatibles avec la protection du climat

p08

Créer une structure tierce locale partenaire associée à la gouvernance du technocentre.

p10

Se doter d'une politique d'achats publics responsable.

p12

Déclarer l'eau comme bien commun.

p14

Développer les transports en commun.

p16

Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas !

p18

Limiter au maximum la place de la publicité.

p20

Ouvrir la démocratie locale.

p22

Déclarer hors CETA sa commune et la CUA.

p24

Favoriser la nature, y compris en ville.

p26

Appliquer un moratoire communal pour la 5G.



proposées par le
COLLECTIF ARRAGEOIS POUR LE CLIMAT

“



Mener une politique de sobriété

**d'efficacité énergétique, de
raccordement aux énergies
renouvelables des bâtiments et
véhicules communaux et de l'éclairage
public. S'engager à soutenir
l'installation d'unités de production
d'énergies renouvelables.**

**Mettre en place un vaste plan de
subventions à la rénovation et
l'isolation des habitats privés et
sociaux et à la construction
d'écoquartiers et d'habitats
participatifs, avec une véritable
coopération de tous les acteurs.**

”



Mener une politique de sobriété



Exemples

Diviser par 2 l'amplitude horaire de l'éclairage public (couplé à une détection de présence) et arrêter l'éclairage vers le ciel.

Interdire les terrasses chauffées.

Management énergétique de tout le parc bâti communal, intercommunal et social.

Dans les documents de planification urbaine, privilégier la rénovation bas carbone à la construction neuve et créer des zones spécifiques pour l'habitat léger (tiny house).

Faire monter en compétence les acteurs locaux du bâtiment, et suivre la création des emplois induits.

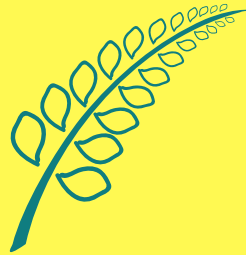
Plan d'action pour tendre vers des bâtiments à énergie positive : usage, isolation bas carbone et efficacité des systèmes. Énergies renouvelables locales (biomasse, pompes à chaleur, solaire thermique & photovoltaïque).

Mettre en place un Guichet Unique de rénovation énergétique. Financer auprès des ménages modestes des restes à charge après les primes d'Etat (maprimerenov'), les crédits d'impôts et les certificats d'économies d'énergie.

Créer une coopérative de production d'électricité solaire pour les habitants et favoriser le solaire avec des prix attractifs via des commandes groupées.



“



Rendre les circuits commerciaux et alimentaires compatibles avec la protection du climat.

Mettre fin à l'ouverture de nouvelles grandes surfaces. Elles signifient : plus de camions faisant de longs trajets, plus de parkings qui suppriment des terres de bonne qualité, la disparition du commerce de proximité pourtant indispensable pour ne pas dépendre de la voiture.

Instaurer un « système alimentaire territorial durable », qui réoriente l'agriculture et la consommation vers des circuits plus courts, moins de viande et plus de bio. Cela va de l'aide aux professionnels du maraîchage (attribution de parcelles, aide à l'installation), jusque l'instauration de cuisines centrales utilisant la production locale (pour cantines scolaires, EHPAD, portage de repas à domicile...).

”



Rendre les circuits commerciaux et alimentaires compatibles avec la protection du climat.



Exemples

Promouvoir la pédagogie pour ADULTES consomm'acteurs.

Développer la polyculture à proximité des villes et favoriser les circuits courts.

Privilégier le commerce de proximité et circuits locaux Bio et responsables.

Arrêter d'enseigner l'utilisation des pesticides dans les lycées agricoles.

Approvisionner les cantines scolaires avec plus de produits bio, équitables, locaux et moins carnés.

Promouvoir le vrac.

Réintégrer les cuisiniers dans les cantines scolaires.

Aider à la "réouverture" de commerces de proximité, notamment dans les villages dépourvus de commerces et de services.

Repenser le petit déjeuner (aujourd'hui industriel) proposé dans les écoles.

Promouvoir la permaculture en octroyant des terres à des personnes désireuses de créer leur ferme permacole.

“



Technocentre, méthanisation, changement climatique et démocratie locale.

Créer une structure tierce locale partenaire associée à la gouvernance du technocentre de la méthanisation de St Laurent Blangy.

Le futur centre de recherche, financé en grande partie par les multinationales Engie et Véolia, pose de nombreuses questions. Influencera-t-il notre agriculture, par exemple en encourageant des exploitations encore plus grandes ? Face à l'érosion, les sols ont besoin d'être enrichis par des déchets organiques : que se passera-t-il s'ils vont en priorité au méthaniseur ? Que sera l'intérêt général face à la rentabilité ? Quel devenir pour les digestats résultant du procédé ? Les habitants demandent la transparence dans l'information.

Organiser des débats rassemblant le monde agricole dans sa diversité, élus, associations environnementales, représentants de la commission locale de l'eau afin d'éviter toute dérive industrielle. Associer une structure tierce locale partenaire à la gouvernance sera très utile, y compris ailleurs qu'à Arras, car il s'agit d'un projet dont le but est de faciliter la généralisation de ce procédé.

”



Technocentre, méthanisation, changement climatique et démocratie locale.

Exemples

Aide financière à la création d'une structure associative dédiée.

Mise en place de garde-fous chiffrés et précis dans les documents de planification : tonnage et nature des intrants, devenir des digestats...



“



Se doter d'une politique d'achats publics responsable

incluant des dispositions environnementales, sociales et locales.

Financer les projets de la commune et de la CUA par des emprunts issus prioritairement de sources de financement éthique (organismes bancaires qui investissent dans l'environnement, dans l'économie locale et solidaire, pas dans les énergies fossiles et qui ne travaillent pas avec des paradis fiscaux).

”



Se doter d'une politique d'achats publics responsable

Exemples



Établir des clauses carbone, environnementales et sociales dans tous les appels d'offre (voir article 63 du décret de 2016 relatif aux marchés publics) en concertation avec le monde associatif.

Choisir des logiciels et des moteurs de recherche libres à tous les niveaux administratifs.

Former les acheteurs·ses au processus d'achat durable.

Avoir des contrats d'électricité verte type Enercoop, Energie d'Ici, Ilek.

Exemple d'achat plus raisonnable : distribution de produits uniquement locaux dans les colis des aînés.

Créer une monnaie locale et/ou un Système d'échange local (SEL), pour permettre de créer du lien en échangeant des services grâce à l'utilisation d'une monnaie dématérialisée.

Publier chaque année l'empreinte carbone des achats publics et des banques prêteuses.

“



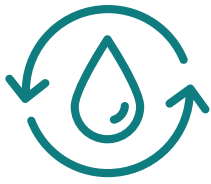
Déclarer l'eau comme bien commun

Cela suppose une gestion avec participation de représentants d'usagers, possible uniquement en régie publique.

L'eau est notre bien commun et elle est source de toute vie. Les évolutions du climat actuelles et futures font que cette eau sera un des biens les plus précieux pour la nature et pour l'humain, bien à ne plus gaspiller, à préserver, à partager, à économiser, à protéger absolument.

L'eau ne doit plus être source de revenus des multinationales, mais doit être gérée de façon publique et transparente.

”



Déclarer l'eau comme bien commun

Exemples

Revenir en régie publique de l'eau et de l'assainissement à la CUA.

Mettre en place des dispositifs de récupération de l'eau de pluie (ex : arrosage public, nettoyage, toilettes)

Lutter contre l'artificialisation des sols pour permettre l'infiltration naturelle des eaux pluviales.

Pour le nettoyage de bâtiments publics, permettre aux agents d'utiliser des produits naturels pour arrêter de polluer l'eau avec des produits chimiques.

“



Développer les transports en commun

en étudiant les possibilités d'une meilleure fréquence et d'un meilleur confort, d'une gratuité au moins pour certains publics et tirer les enseignements des expériences de gratuité totale en cours en Hauts-de-France.

Développer et adapter les infrastructures permettant des transports doux (à pied et en vélo) et sécurisés.

”



Exemples

Mettre en place un calendrier de sortie des véhicules thermiques à l'horizon 2030.

Prendre la main sur la logistique urbaine : décarboner les derniers kilomètres de livraison de marchandises.

Améliorer, sécuriser et développer le réseau cyclable et prendre en compte les nouveaux modes de transport, comme les trottinettes, notamment au travers de consignes visuelles pédagogiques.

Bus : généraliser les trajets en site propre (couloirs dédiés), étendre le service le soir et le week-end.

Mettre en place un vrai système de vélo libre-service type V'lille ou Velam.

Offrir des avantages financiers aux personnes qui vont travailler à vélo ou à pied et aider à l'acquisition de vélos (électriques ET non électriques) et accessoires de sécurité.

Geler la construction de nouvelles places de parking ! Avec des administrations exemplaires sur ce point.

Rendre gratuits les transports en commun pour les foyers modestes et réduire le tarif de base de ticket.

Pour inciter à la marche et au vélo, rénover les trottoirs (ex: gouttières béton en U) et les chaussées abîmées.

Prévoir un plan de conversion vélo du réseau des maisons de ville type 1930 : maillage d'abris vélos à proximité immédiate, marquage au sol adapté...

Piétoniser la majorité des surfaces des centres villes et adapter la ville aux piétons, et non l'inverse !

Végétaliser les voies de transport doux : haies, arbres, végétalisation verticale...



“



Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas !

**Impulser et financer une véritable démarche de
prévention et renforcer la valorisation et le
recyclage des déchets, en régie ou avec des
acteurs de l'économie sociale et solidaire.**

”



Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas !



Exemples

Organiser des concours citoyen « zéro déchet » et proposer des formations gratuites aux habitants qui souhaitent réduire leurs déchets.

Prévoir une clause prévention des déchets dans les achats publics.

Consacrer un pourcentage minimum du budget de gestion des déchets aux actions de prévention comme le fonctionnement de ressourceries ou la sensibilisation de tous les habitants, et pas que nos enfants !

Traquer le plastique à tous les niveaux, travailler avec les commerçants pour réduire les déchets, en particulier les emballages et le plastique, par exemple via un système de consigne.

Développer le compostage participatif, en concertation avec les habitants et en multipliant les formations au compostage proposées par le SMAV.

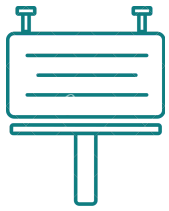
“



Limiter au maximum la place de la publicité

**bannir la publicité commerciale dans
l'espace public ainsi que l'allumage des
enseignes des commerces après leur
fermeture : être plus ambitieux que la
réglementation sur ce sujet.**

”



Limiter au maximum la place de la publicité

Exemples

Renforcement du RLP, Règlement Local de Publicité, édictant des règles restrictives, adaptées aux contextes locaux

Former les commerçants sur les enjeux énergétiques et climatiques et leur application aux surfaces commerciales.

Démonter certains panneaux publicitaires. Reconvertir certains panneaux pour des informations non commerciales (culture, éducation). Interdire les panneaux lumineux, polluants sur tout leur cycle de vie.

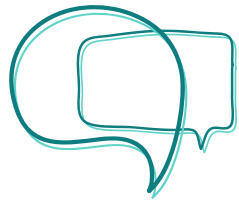
“



Ouvrir la démocratie locale

à ceux qui n'ont pas voix au chapitre : à tous les habitants mais aussi aux générations futures, à la nature.

”



Ouvrir la démocratie locale

Exemples

Mettre en place des dispositifs de participation, d'initiatives citoyennes de co-construction des actions menées par les communes et la CUA.

Créer des « commissions du temps long », extra-municipales et extra-CUA, représentant les générations futures et chargées de faire prévaloir les enjeux climatiques et sociaux de moyen et long terme.



“



Déclarer HORS CETA

(traité commercial de libre échange entre
l'Union Européenne et le Canada) sa
commune et la Communauté Urbaine d'Arras.

”



Déclarer HORS CETA sa commune et la CUA

Le CETA : c'est encore plus de commerce international, générateur de plus de transports et donc d'émissions de gaz à effet de serre, et sans aucune prise en compte de l'urgence climatique et des engagements internationaux type COP.

Le CETA : c'est l'introduction d'hydrocarbures canadiens (les schistes bitumineux de l'Alberta) les plus polluants au monde et les moins efficaces énergétiquement.

Le CETA : c'est la mise en place de mécanismes d'arbitrage privé (pain bénit pour les multinationales) s'imposant aux États et une atteinte à notre liberté de prendre des mesures protectrices de l'environnement.

Le CETA : c'est toujours plus de concurrence qui favorise les productions qui pillent la nature sans vergogne, contre celles qui respectent de bonnes normes environnementales.



“



Favoriser la nature, y compris en ville,

et la développer fortement pour ses bienfaits à de nombreux niveaux : bien-être, biodiversité, régulation de la température, gestion des eaux pluviales, contribution à la résilience et à l'adaptation aux changements climatiques et puits de carbone...

Amplifier la plantation réfléchie et concertée de haies, d'arbustes, d'arbres.

”



Favoriser la nature, y compris en ville,



Exemples

Établir un plan de végétalisation et de désartificialisation des sols, avec la participation active de toutes les parties prenantes, constituant ainsi une expérience de réappropriation écologique et sociale des territoires par les habitants.

Planter des arbres fruitiers dans les écoles et dans les parcs en y associant les habitants et les enfants.

Favoriser l'agroforesterie et développer le métier de sylvanier (jardinier de la forêt).

Créer des fermes urbaines et des jardins partagés faisant la part belle à la permaculture.

Installer davantage d'abris à insectes, nichoirs, gîtes à chauve-souris... dans l'espace public.

Favoriser la biodiversité avec des haies et corridors écologiques dans les champs et à l'intérieur des villes.

“



Appliquer un moratoire communal pour la 5G

en raison des nombreuses et inquiétantes questions écologiques, énergétiques, sanitaires et démocratiques.

”

Merci de votre lecture !



Collectif arrageois pour le climat

<https://et1et2et3degres.wordpress.com/>

Collectif
arrageois
pour le
climat

